

-Jeux extérieurs pour enfants=> environ 8000 euros

-Création/ extension de la Mairie=> Voir pour achat de terrain.

-Réflexion sur le système de chauffage école/Mairie et salle des fêtes. Un rendez-vous est prévu mardi 26 mars avec M Chartier, de l'ATD.

9-Questions diverses:

-La commission des chemins a fait le tour de la commune. M Lagrange rédigera un compte-rendu afin de déterminer les travaux à réaliser.

-A l'entrée de Saint Micaud (en venant du Puley), la buse est bouchée par des pierres qui tombent du mur.

-Aménagement du Bourg : Rencontre avec M Marti pour évoquer l'aménagement du Bourg, notamment la végétalisation des parterres. La CUCM étant le maître d'œuvre, il n'est pas possible de choisir l'artisan de son choix car une consultation/appeal d'offre est réalisé par celle-ci. Il est expliqué que l'artisan souhaité par la commune de Saint Micaud n'a pas pu y participer malgré notre demande car le service de la CUCM en charge de ce dossier n'a pas répondu à la demande de la municipalité.

-Mail de M et Mme Burtin concernant l'accès du bas du chemin du Foutiau. L'entrée est boueuse et inondée. L'eau du chemin des Couarles s'écoule dans le chemin du Foutiau. La CUCM interviendra pour réaliser une saignée en bitume et pour réaliser un curage du fossé.

-Fibre optique : problème au lieu –dit « le Guidon » pour le raccordement. Mail a été envoyé à M Pierrot de la société Axecom. Appel téléphonique également resté sans réponse à ce jour.

-Demande passage du bus vers l'Eglise : Les familles doivent faire une demande à la CUCM. Création d'un arrêt à partir de 4 élèves et une distance de 500m doit séparer deux arrêts de bus.

-Préparation de la cérémonie du mardi 19 mars 1962 : La cérémonie aura lieu à 18h00.

-Demande des agriculteurs pour une réunion avec la municipalité.

-Maison de la Bomme : Départ de la locataire au 30 avril 2024. Voir pour remettre en location. Réalisation d'un bilan énergétique.

-Le poteau arraché route du Bourg a été signalé à la société orange. Une intervention est prévue mi-avril.

-Enedis a été rappelé pour réparer le boitier rue des Morins.

La séance est levée à 22h50.

La Maire,

Aurélien SIVIGNON

Le secrétaire de séance,

Stéphane DEBARNOT



A handwritten signature of Stéphane Debarnot, consisting of a stylized, cursive script.